



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 47054

### Texte de la question

M. Matthias Fekl interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur le futur projet de loi d'orientation et de programmation sur l'adaptation de la société au vieillissement. En effet, la société française vit actuellement une véritable révolution de l'âge qui nécessite d'importantes anticipations dans de nombreux domaines : économie, logement, transports, services à la personne... L'avancée en âge doit pouvoir être vécue positivement sur le plan social et de la santé, ce qui implique une adaptation de nombreuses politiques publiques nationales et locales et un fort accompagnement de la perte d'autonomie, pour permettre notamment le maintien à domicile. Le rôle des « aidants » doit également pouvoir être valorisé et repensé. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les grandes orientations du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Matthias Fekl](#)

**Circonscription :** Lot-et-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47054

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Famille, personnes âgées et autonomie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 décembre 2013](#), page 13406

**Question retirée le :** 7 octobre 2014 (Fin de mandat)